

Révision du PLU

Débutée il y a un an, la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme se poursuit à un bon rythme de travail. Après avoir réalisé un important travail d'état des lieux sur différents thèmes : architecture, environnement, données socio-économiques, agriculture..., la commission PLU, aidée des autres commissions municipales, planche actuellement sur le PADD, projet d'aménagement et de développement durable.

« Une heure gratuite pour découvrir les opportunités qui se cachent dans votre jardin ! »

Par ailleurs, afin d'atteindre un des nombreux objectifs fixés initialement, à savoir la préservation de l'espace agricole et la densification des espaces déjà urbanisés, la commune d'Argentré-du-Plessis lance son opération « BIMBY »,

BIMBY ?

Pour l'acronyme de « Build In My Back Yard » (littéralement « construire dans mon jardin »).

Pourquoi ?



Le souci d'économiser l'espace est une préoccupation constante en urbanisme. L'ouverture de nouveaux secteurs à l'urbanisation fait, aujourd'hui, l'objet d'une approche prudente et raisonnée. Le regard se tourne, dès lors, vers les secteurs déjà bâtis qui détiennent encore de nombreuses potentialités d'évolution. Les avantages offerts par ces espaces ne sont pas négligeables : proximité des services et commerces, terrains déjà équipés et desservis, et ils peuvent contribuer, moyennant réflexion et encadrement réglementaire, à la création de nouveaux logements sur votre commune.

Cette démarche, engagée par la commune suite à l'initiative du Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, dépasse les modèles de concertation habituels dans les projets d'urbanisme : les intentions, les envies et les projets de l'habitant sont positionnés au cœur de la démarche et sont enrichis par les conseils apportés par l'équipe de professionnels.

Comment ?



En mettant à la disposition de tous les propriétaires qui le souhaitent, une équipe de professionnels architectes-urbanistes pour les aider à réfléchir au devenir de leur parcelle.

Les propriétaires de parcelles déjà bâties du centre-bourg de la commune pourront ainsi être reçus par un architecte-urbaniste en **consultation individuelle gratuite**.

Tous les propriétaires intrigués, intéressés voire sceptiques sont les bienvenus pour une rencontre d'une heure pour étudier, avec l'aide d'une maquette numérique en trois dimensions (voir exemple ci-après), les possibilités d'évolution de leur parcelle bâtie et exprimer leurs souhaits. Ce dispositif sympathique et innovant permettra également d'alimenter les réflexions des élus dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme.

Quand ?

Au printemps prochain. Nous vous tiendrons informés des dates dès que possible.

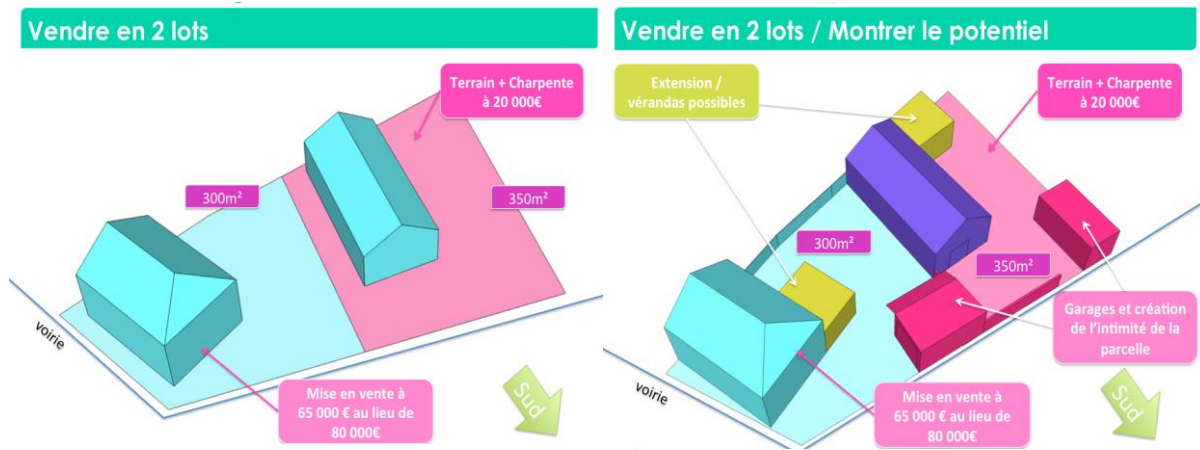
Pratique :

Renseignements en mairie

Et pour vous tenir au courant sur le PLU :

<http://www.argentre-du-plessis.fr/-Revision-du-P-L-U-.html>

Simulations réalisées avec l'architecte-urbaniste



Entretien réalisé dans la commune de Taillis